



## **Rapport de gestion**

pour la période de trois mois terminée le 31 août 2010

## **États financiers consolidés**

(non vérifiés)

pour les périodes de trois mois terminées les 31 août 2010 et 2009





# **Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation**

## **Commentaires et analyse de la direction**

**Périodes de trois et six mois terminées le 31 août 2010**

## **ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION / COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION**

Cette analyse est présentée afin de donner au lecteur un aperçu des changements survenus dans la situation financière consolidée et des résultats d'opérations de Neptune Technologies & Bioressources inc. (« Neptune » ou « la Société ») incluant ses filiales, Acasti Pharma inc. (« Acasti ») et NeuroBioPharm inc. (« NeuroBioPharm »). Cette analyse explique les variations importantes au niveau des états consolidés des résultats d'exploitation, de la situation financière et des flux de trésorerie pour les périodes de trois et six mois terminées le 31 août 2010 ainsi que pour les périodes de trois et six mois terminées le 31 août 2009.

Cette analyse, finalisée en date du 13 octobre 2010, doit être lue en parallèle avec les états financiers consolidés de la Société au 31 août 2010. Les états financiers de Neptune ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada.

Pour toute question concernant les opérations entre apparentés, les obligations contractuelles, les contrôles et procédures de communication de l'information, le contrôle interne à l'égard de l'information financière, les principales conventions comptables et estimations, les prises de position récentes en comptabilité, ainsi que les risques et incertitudes, il y a lieu de se reporter au rapport annuel de la période terminée le 28 février 2010, ainsi qu'aux déclarations d'enregistrement et autres documents publics déposés, disponibles sur le site web de SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) ou sur EDGAR au [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

Tous les montants dans ce document, à l'exception des montants par action et à moins d'indication contraire, sont exprimés en milliers de dollars Canadien.

### **VUE D'ENSEMBLE**

Suite à la réorganisation des activités effectuée au cours de 2009, la Société compte trois secteurs d'exploitation isolables formant trois entités juridiques distinctes : le premier fabrique et commercialise des produits nutraceutiques (Neptune), le deuxième développe et commercialise des produits pharmaceutiques pour des applications cardiovasculaires (Acasti Pharma) et le troisième développe et commercialise des produits pharmaceutiques pour des applications neurologiques (NeuroBioPharm).

### **NEPTUNE**

La Société continue d'accroître sa clientèle à l'échelle mondiale par la demande soutenue des clients actuels ainsi que par la demande émanant de nouveaux clients en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Au cours du deuxième trimestre, Neptune a conclu des ententes de distributions étendant ainsi son territoire de vente.

La Société a présenté des opportunités de nouvelles formulations innovatrices lors de la foire annuelle Vitafoods International 2010, ces nouveaux produits pouvant être adaptés au besoin des clients et s'adressant aux marchés des suppléments alimentaires, aliments fonctionnels et aliments thérapeutiques. Neptune a ainsi lancé un nouveau créneau de formulations contenant des phospholipides marins oméga-3 innovateurs, contenant des ingrédients bioactifs scientifiquement validés pour des applications santé spécifiques. La Société examine également l'accueil de l'industrie pour un nouvel extrait de biomasse provenant du programme de recherche et développement de Neptune visant de nouvelles applications neurologiques. La Société présentera également des produits pilotes pour leurs applications au sein des aliments fonctionnels tels que le jus, les barres de fruits, la pâte de fruit et les barres de protéine.

La Société a également maintenu ses activités de recherche clinique. Par conséquent, Neptune est en mesure de tirer parti des résultats scientifiques démontrant les bienfaits sur la santé, découlant en particulier de la composition exclusive de Neptune huile de krill - NKO<sup>®</sup> ( NKO<sup>®</sup> ) sur certaines affections courantes chez les humains, dont entre autres le syndrome prémenstruel, le cholestérol élevé, l'inflammation, l'arthrose et le trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité. Également, les recherches cliniques dans le marché des aliments fonctionnels et/ou médicaux avec les géants alimentaires Yoplait et Nestlé progressent et devraient se conclure avant la fin de l'année fiscale au plus tard.

La Société a complété sa seconde phase d'augmentation de capacité de production sans interruption significative de sa production. L'actuelle capacité de production annuelle de Neptune est de 130 000 kg de NKO<sup>®</sup>. Le projet d'une usine industrielle additionnelle suit son cours dans le but de débiter le projet au cours de l'année calendrier 2012.

Le 4 mai 2010, Neptune a conclu une entente avec un syndicat d'agent, menée par Paradigm Capital Inc. et secondé par Dundee Securities Corporation, afin de procéder à un financement privé jusqu'à concurrence de 15 000 \$. Toutefois, considérant les conditions de marché difficiles et la performance du cours de l'action, Neptune a décidé ne pas procéder avec le financement et de se retirer de l'entente afin d'éviter une trop grande dilution de l'avoir des actionnaires.

Le 22 juin 2010, la Compagnie a tenu une assemblée extraordinaire et annuelle des actionnaires (l'« Assemblée »). Lors de l'Assemblée, une majorité des actionnaires a approuvé, entre autres, une modification du Régime d'option d'achat d'actions de la compagnie et a adopté le Régime de Droits des Actionnaires (« RDA »), lesquels avaient déjà été précédemment approuvés par le Conseil d'Administration de la Compagnie.

- i. Le régime d'option d'achat d'actions de la compagnie permet maintenant à la Compagnie d'octroyer un nombre d'option d'achat d'actions ne dépassant pas 15% du nombre d'actions émises et en circulation à la date de l'Assemblée. À la date de l'Assemblée il y avait 40 172 745 actions ordinaires de la Compagnie émises et en circulation.
- ii. Le Conseil d'Administration de la Compagnie a déterminé que la mise en place du RDA était dans le meilleur intérêt des actionnaires de la Compagnie, afin de s'allouer plus de temps pour considérer une éventuelle offre d'achat significative, sans pression supplémentaire ou induite, et ainsi permettre au Conseil d'Administration, le cas échéant, de proposer d'autres alternatives dans le but de maximiser la valeur pour les actionnaires et afin de s'attribuer du temps additionnel afin que des offres concurrentes puissent être soumises. L'émission des droits en vertu du RDA requérait le consentement de la majorité des actionnaires, lequel a été obtenu lors de l'Assemblée.

Le RDA permet aux détenteurs d'actions ordinaires d'acheter de la Compagnie, pour chaque action détenue, un nombre d'actions ordinaires correspondant au double du prix du marché à la date où un événement déclencheur se produit, à un prix par action ordinaire équivalent à la moitié du prix du marché à la date d'un tel événement déclencheur. Tel que décrit dans le RDA, un événement déclencheur consiste en l'acquisition par une personne ou un groupe de personnes (l'« Acquéreur ») de 20 % ou plus des actions ordinaires de la Compagnie en circulation par le billet d'une transaction n'étant pas considérée comme une offre d'achat autorisée. Advenant un événement déclencheur, les droits détenus par l'Acquéreur seraient dès lors nuls et non avenue.

Les droits selon le RDA ne sont pas déclenchés par l'achat d'actions fait en vertu d'une offre d'achat autorisée. Une offre d'achat autorisée doit être ouverte pour au moins 60 jours et proposée à tous les actionnaires sous la forme d'un prospectus d'offre publique d'achat préparé en conformité avec la Loi sur les valeurs mobilières. L'offre d'achat autorisée doit également respecter les conditions stipulées dans la convention signée avec Computershare Services Inc., registraire et agent de transfert de la Compagnie, afin de mettre le RDA en place.

Le Conseil d'Administration conserve la discrétion de terminer le régime avant l'expiration de sa durée initiale, soit trois ans, ainsi que la discrétion de suspendre les effets dilutifs advenant un événement déclencheur. Une copie du RDA est disponible sur SEDAR et EDGAR sous les chroniques de la Compagnie.

Au cours du 2<sup>e</sup> trimestre la Société a mandaté deux firmes de relation aux investisseurs, The Howard Group et CEOcast, afin d'augmenter la visibilité de Neptune auprès de la communauté financière au Canada et aux États-Unis, respectivement. Cette visibilité accrue devrait se traduire en des volumes transactionnels plus élevés sur le TSX-V et NASDAQ.

En ce qui concerne la protection de sa propriété intellectuelle, la Société a toujours eu une politique ferme de protéger ses droits de propriété intellectuelle incluant ses brevets, ses marques déposées et ses secrets de fabrication, avec

tous les moyens légaux à sa disposition. Récemment, des concurrents de Neptune ont introduit sur le marché, communiqué et vendu des produits finis contenant du krill, en revendiquant des allégations basées sur la recherche de Neptune ou en empiétant sur des brevets pour lesquels Neptune a des droits exclusifs. Neptune, étant déterminée à faire valoir ses droits, a ainsi pris action contre certaines de ces sociétés afin de protéger sa propriété intellectuelle

## LES FILIALES

### **Acasti Pharma inc. (« Acasti »)**

L'état d'avancement de la compagnie et de ses produits de prescription (médicament), de vente libre (OTC) et de type "medical foods" va comme suit:

Lors du premier trimestre de l'année fiscale 2011, la compagnie a continué de progresser significativement dans ses programmes tant de recherche que de développement de produits et a atteint plusieurs importants jalons de création de valeur en ce qui a trait à ses produits de prescription (médicament), de vente libre (OTC) et de type "medical foods". Acasti a avancé dans ses négociations avec un partenaire international majeur qui ne peut être divulgué et qui commercialisera un produit de vente libre (OTC) aux États-Unis, au Canada et au Brésil. Le produit est actuellement en phase finale de préparation pour un lancement prévu en 2011. De plus, des négociations sont en cours avec de multiples partenaires pharmaceutiques potentiels qui furent sélectionnés par Acasti et désireux d'évaluer l'acquisition d'une licence soit de développement ou de commercialisation de produits de prescription (médicament), de vente libre (OTC), et de type "medical foods".

Acasti continu d'attirer l'excellence en accueillant au sein de son comité scientifique avisier, le Dr Jacques Genest, cardiologiste de renom et qui se distingue au Canada et à l'international. Le Dr Genest est professeur au département de Médecine et est chef de l'unité de cardiologie de l'université McGill (Health Center).

De plus, Acasti est fort de rapporter l'issue très positive de son dernier comité scientifique avisier (CSA) tenu en juin dernier. Le but de ce comité fut de réviser les résultats de la recherche et développement de 2010 et les commentaires du comité fut de constater les progrès qui sont encourageants. Le CSA a indiqué son support aux efforts de développement et de recherche d'Acasti ainsi que de leur approbation des prochaines étapes de développements de la compagnie. Le CSA est composé d'experts de renommées mondiales: Professeur Steven Nissen (Cleveland Clinic), Professeur Ruth McPherson (Ottawa University), Professeur William Harris (Sandford Research/USD), Professeur Thomas G. Hartman (Rutgers University Center), Dr. Magdy M. Abdel-Malik (Quaestio Global Partners) et Prof. Jacques Genest (McGill University Health Center). Prof. Daniel Rader (University of Pennsylvania School of Medicine) and Dr. Steven Adelman (CEO/co-Founder of Vascular Strategies LLC) furent aussi du comité comme observateur et consultants externes.

Lors du CSA, Acasti a aussi présenté en détail l'état actuel de son programme de développement de produits focalisant sur les aspects de CMC (Chemistry, Manufacturing and Control) de son produit principal et candidat CaPre™ qui est supporté par des commentaires positifs reçus de la FDA (Center for Drug Evaluation) et de Santé Canada (Bureau des études cliniques). Le dossier des résultats précliniques d'efficacité et d'innocuité fut discuté suivi d'une discussion stratégique sur le design du protocole de Phase II toujours à la lumière des recommandations réglementaires reçues par la compagnie. Le défi maintenant pour Acasti est de transposer chez l'humain les résultats pré-cliniques accumulés jusqu'à maintenant avec un protocole qui permettra de mettre en évidence l'efficacité de CaPre™. Le CSA reconnaît l'importance que le choix de la dose de CaPre™ sera déterminant et devra être choisi avec précaution de concert avec l'équipe scientifique d'Acasti.

Acasti a annoncé publiquement ses résultats significatifs de l'effet de son produit anti-dyslipidémique, CaPre™ sur les niveaux de la protéine C-réactive (CRP), un biomarqueur de risques cardiovasculaires aussi associé aux problèmes de diabète et d'obésité. Des études pré-cliniques chez des animaux souffrant de dyslipidémie furent traités une fois par jour avec une dose équivalente humaine de 500mg ou 2,500mg de CaPre™ sur une période de 28 jours. Après le

traitement, les taux totaux circulants plasmatiques de CRP furent mesurés à l'aide d'une trousse d'immunodétection validée et disponible commercialement. Les animaux traités ont bénéficié d'une réduction des niveaux de CRP de 15% et de 24%, respectivement.

### **NeuroBioPharm Inc. (“NeuroBioPharm”)**

Les études pré-cliniques exploratrices pour l'évaluation du potentiel des produits du pipeline de NBP sur les fonctions neurologiques et cognitives furent comparés avec des produits de références de l'industrie; les résultats sont encourageants et indicatifs d'une activité neurobiologique sur les lobes frontaux et temporales.

L'étude clinique évaluant l'effet du "medical foods" de NBP pour les stades précoces de la maladie d'Alzheimer's a complété le recrutement de patients. L'étude multi-centrique est fait dans plusieurs provinces canadiennes. Du côté des produits de prescription, les études pré-cliniques pour évaluer l'innocuité, la pharmacocinétique et le mécanisme d'action furent préparés et sont prêtes à être enclenchées. NBP fut aussi active à développer ses produits de vente libre (OTC), NKPL72 et NKPL43. La compagnie est à valider le passage à l'échelle industrielle de ses produits. Finalement, NBP a focalisé fortement à signer une licence ou une alliance avec droit de premier refus pour une monothérapie de type OTC et/ou pour une combinaison à dose fixe avec au moins un partenaire majeur industriel.

## Principales informations financières consolidées

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

	Période de trois mois terminée le 31 août		Période de six mois terminée le 31 août	
	2010 (non- vérifiés)	2009 (non- vérifiés)	2010 (non-vérifiés)	2009 (non-vérifiés)
	\$	\$	\$	\$
Ventes et contrats de recherche	4 114	1 371	8 276	4 248
BAIIA <sup>1</sup>	732	(1 634)	1 408	(1 917)
Bénéfice (perte) nette	274	(2 112)	750	(3 519)
Bénéfice (perte) nette par action et diluée par action	0,01	(0,06)	0,02	(0,09)
Actif total	19 661	17 186	19 661	17 186
Fonds de roulement <sup>2</sup>	6 636	4 594	6 636	4 594
Avoir des actionnaires	10 608	5 787	10 608	5 787
Valeur comptable des actions ordinaires <sup>3</sup>	0,264	0,153	0,264	0,153
Dette à long terme	5 798	8 459	5 798	8 459

<sup>1</sup> Le BAIIA (Bénéfice Avant Impôt Intérêt et Amortissement) est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance financière surtout utilisée par le milieu financier. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR canadiens et ne pourrait donc être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres compagnies publiques. Neptune obtient une mesure du BAIIA en ajoutant au bénéfice net les frais financiers, les amortissements, les impôts, les changes réalisées pendant l'année financière. Neptune exclut également les effets relatifs aux opérations non monétaires telles que la rémunération à base d'action et le gain sur dilution dans le calcul de son BAIIA.

<sup>2</sup> Le fonds de roulement est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de la Société surtout utilisée par le milieu financier. On obtient le fonds de roulement en retranchant le passif à court terme de l'actif à court terme. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR canadiens et ne pourrait donc être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.

<sup>3</sup> La valeur comptable par action est présentée à titre d'information seulement et s'obtient en divisant la valeur comptable de l'avoir des actionnaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de l'exercice. Elle n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR canadiens et ne pourrait donc être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.

### CONCILIATION DU BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENTS (BAIIA)

Une conciliation de cette information financière non prescrite par les PCGR est présentée dans le tableau ci-dessous. La Société utilise des mesures non prescrites par les PCGR pour évaluer sa performance d'exploitation. La réglementation en matière de valeurs mobilières exige que les entreprises avertissent leurs lecteurs du fait que les mesures des résultats et d'autres mesures présentées selon un autre référentiel que les PCGR n'ont pas de sens normalisé et ne peuvent vraisemblablement pas être comparées à des mesures du même type utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, elles ne doivent pas être examinées de manière isolée. La Société utilise le BAIIA pour mesurer sa performance d'une période à l'autre sans les fluctuations causées par certains ajustements qui pourraient éventuellement fausser l'analyse des tendances de notre performance d'exploitation, et parce qu'elle estime que cette mesure fournit de l'information pertinente sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Neptune obtient une mesure du BAIIA consolidé en ajoutant au bénéfice net (à la perte nette) les frais financiers, les amortissements, les impôts, les changes réalisées pendant l'exercice. Neptune exclut également dans l'établissement du BAIIA consolidé les effets relatifs aux opérations non monétaires comptabilisées, comme la rémunération à base d'actions et le gain sur dilution. La Société juge qu'il est utile d'exclure ces éléments, qui sont des charges hors caisse, des éléments qui ne peuvent être influencés par la direction à court terme, ou des éléments sans incidence sur la performance d'exploitation de base. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont nécessairement non récurrents.



## Conciliation des informations financières

(en milliers de dollars, sauf les données par action) (en milliers de dollars, sauf les données par action)

	Période de trois mois terminée le 31 août		Période de six mois terminée le 31 août	
	2010 (non vérifiée)	2009 (non vérifiée)	2010 (non vérifiée)	2009 (non vérifiée)
	\$	\$	\$	\$
Perte nette	274	(2 112)	750	(3 519)
<b>Ajouter (déduire) :</b>				
Amortissement	257	211	458	348
Frais financiers	111	193	226	368
Rémunération liée aux options sur actions	194	131	309	256
(Gain) perte de change	(104)	(57)	(63)	630
Gain sur dilution	-	-	(272)	
<b>BAIIA</b>	<b>732</b>	<b>(1 634)</b>	<b>1 408</b>	<b>(1 917)</b>

## PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

### Exercice se terminant le 28 février 2011

	Total	Premier trimestre	Deuxième trimestre <sup>1</sup>	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes et contrats de recherche	8 276	4 162	4 114		
BAIIA <sup>2</sup>	1 408	676	732		
Bénéfice net	750	476	274		
Bénéfice net par action de base et dilué	0.02	0.01	0.01		

### Exercice terminé le 28 février 2010

	Total	Premier trimestre	Deuxième trimestre <sup>1</sup>	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes et contrats de recherche	12 664	2 878	1 371	3 758	4 657
BAIIA <sup>2</sup>	(1 190)	(284)	(1 634)	440	288
Bénéfice net (perte nette)	(1 535)	(1 407)	(2 112)	2 023	(39)
Bénéfice (perte) par action de base	(0.041)	(0.037)	(0.056)	0.053	(0.001)
Bénéfice (perte) par action dilué(e)	(0.044)	(0.037)	(0.056)	0.050	(0.001)

<sup>1</sup> Impact de la fermeture de l'usine sur le deuxième trimestre de 2010.

<sup>2</sup> Le BAIIA (Bénéfice Avant Impôt Intérêt et Amortissement) est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance financière surtout utilisée par le milieu financier. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR canadiens et ne pourrait donc être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres compagnies publiques. Neptune obtient une mesure du BAIIA en ajoutant au bénéfice net les frais financiers, les amortissements, les impôts, les changes réalisées pendant l'année financière. Neptune exclut également les effets relatifs aux opérations non monétaires telles que la rémunération à base d'action et le gain sur dilution dans le calcul de son BAIIA.

## INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société compte trois secteurs d'exploitation isolables formant trois entités juridiques distinctes : le premier fabrique et commercialise des produits nutraceutiques (Neptune), le deuxième développe et commercialise des applications pharmaceutiques pour des maladies cardiovasculaires (Acasti Pharma) et le troisième développe et commercialise des applications pharmaceutiques pour des maladies neurologiques (NeuroBioPharm).

Pour le 2<sup>e</sup> trimestre terminé au 31 août 2010, tous les revenus ont été générés par le secteur nutraceutique à l'exception d'un revenu négligeable de recherche dans NeuroBioPharm. La continuité des opérations du groupe consolidé est présentement supportée par les revenus de Neptune. Les opérations d'Acasti et de NeuroBioPharm se limitent pour l'instant au développement de produits OTC, aliments médicaux prescrits et ingrédients pharmaceutiques actifs ainsi que des études précliniques.

À ce moment, NKO<sup>®</sup> est l'unique produit vendu par Neptune dans le secteur nutraceutique. NKO<sup>®</sup> génère présentement une marge brute de 40% à 50% dépendamment des marchés et pays où le produit est vendu. Pour Acasti et NeuroBioPharm, plusieurs produits ont été développés mais aucun n'est présentement commercialisé. Acasti et NeuroBioPharm ont adopté la même stratégie que Neptune, c'est-à-dire générer des revenus à court terme, soit spécifiquement par la mise en marché de produits OTC et d'aliments médicaux. Il est présentement impossible d'évaluer une date de lancement d'un des produits d'Acasti ou de NeuroBioPharm puisque les négociations avec des partenaires potentiels.

Les flux de trésorerie consolidés sont expliqués dans la section suivante à l'exception de ceux décrits ci-bas. Les flux de trésorerie consolidés sont consistants avec ceux du secteur nutraceutique. Pour le secteur cardiovasculaire, les activités d'exploitation ont généré une diminution des liquidités pour un montant de 256 \$ reliée principalement à la perte d'opération ainsi qu'à la variation d'éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation. Les activités d'investissements ont engendré une diminution des liquidités pour un montant de 10 \$ principalement reliée à l'investissement dans l'achat de nouveaux équipements. Les activités de financement n'ont engendré aucune variation des liquidités. Globalement, en tenant compte de l'ensemble des flux de trésorerie, Acasti a diminué sa trésorerie de 266 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2010.

Le tableau suivant présente l'information par secteur

Période de trois mois terminée le 31 août 2010

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Neurologique	Ajustement	Total
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes et contrats de recherche	4 109	-	27	(22)	4 114
BAIIA	1 207	(457)	(18)		732
Bénéfice (perte) net(te)	794	(493)	(27)		274
Actif total	18 872	568	221		19 661
Fonds de roulement	6 203	260	173		6 636
<b>Détail calcul BAIIA</b>					
Bénéfice (perte) net(te)	794	(493)	(27)		274
Ajouter (soustraire)					
Amortissement	254	3	-		257
Frais financiers	111	-	-		111
Rémunération liée aux options sur actions	154	31	9		194
Perte de change	(106)	2	-		(104)
<b>BAIIA</b>	<b>1 207</b>	<b>(457)</b>	<b>(18)</b>		<b>732</b>

Période de six mois terminée le 31 août 2010

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Neurologique	Ajustement	Total
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes et contrats de recherche	8 266	-	44	(34)	8 276
BAIIA	2 303	(808)	(87)		1 408
Bénéfice (perte) net(te)	1 692	(846)	(96)		750
Actif total	18 872	568	221		19 661
Fonds de roulement	6 203	260	173		6 636
<b>Détail calcul BAIIA</b>					
Bénéfice (perte) net(te)	1 692	(846)	(96)		750
Ajouter (soustraire)					
Amortissement	453	5	-		458
Frais financiers	226	-	-		226
Rémunération liée aux options sur actions	269	31	9		309
Perte de change	(65)	2	-		(63)
Gain sur dilution	(272)	-	-		(272)
<b>BAIIA</b>	<b>2 303</b>	<b>(808)</b>	<b>(87)</b>		<b>1 408</b>

## **COMMENTAIRES SUR LES FLUCTUATIONS IMPORTANTES ENTRE LES PÉRIODES DE TROIS MOIS TERMINÉES LES 31 AOÛT 2010 ET 2009 (NON VÉRIFIÉ)**

### **Chiffre d'affaires**

Les produits d'exploitation du deuxième trimestre ont continué de progresser pour atteindre 4 114 \$ pour le trimestre terminé le 31 août 2010, ce qui représente une hausse de 200% par rapport à 1 371 \$ pour le trimestre terminé le 31 août 2009. Les produits d'exploitation pour la période de six mois terminée le 31 août 2010 s'élèvent à 8 276\$, ce qui représente une augmentation de 95% par rapport à 4 438 pour la période de six mois terminée le 31 août 2010. Cette progression des produits d'exploitation de la Société est principalement attribuable à la pénétration dynamique du marché américain, européen et asiatique/australien en raison de la notoriété croissante du NKO<sup>®</sup> de même qu'à la fermeture de l'usine de production au cours de 2009. Au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2009, la Société a fermé son usine de production pour en augmenter la capacité. Cette fermeture temporaire a résulté en une quantité limitée de produit disponible à la vente se traduisant en des revenus exceptionnellement bas pour le trimestre terminé le 31 août 2009.

La quasi-totalité des produits d'exploitation de la Société est tirée du secteur des produits nutraceutiques.

### **Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (BAIIA)**

Le BAIIA a augmenté de 2 366 \$ pour le trimestre terminé le 31 août 2010, s'établissant à 732 \$ par rapport à (1 634) \$ pour le trimestre terminé le 31 août 2009. Le BAIIA a augmenté de 3 325 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2010, s'établissant à 1 408 \$ par rapport à (1 917) \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2009. Cette augmentation de la période est principalement imputable à l'augmentation des ventes, une performance accrue de la production et des dépenses de recherche et développement moins importantes par rapport au trimestre correspondant.

### **Bénéfice (perte) net(te)**

La Société a réalisé un bénéfice net consolidé pour le trimestre terminé le 31 août 2010, de 274 \$ ou 0,01 \$ par action, comparativement à une perte nette de 2 112 \$ ou 0,06 \$ par action pour le trimestre terminé le 31 août 2009. La Société a réalisé un bénéfice net consolidé pour la période de six mois terminée le 31 août 2010, de 750 \$ ou 0,02 \$ par action, comparativement à une perte nette de 3 519 \$ ou 0,09 \$ par action pour la période de six mois terminée le 31 août 2009. Ces résultats sont principalement attribuable à une augmentation du chiffre d'affaire considérable parallèlement à une augmentation marginale du coût des ventes et des charges d'exploitation, 2 921 \$ et 5 893 \$ pour les périodes de trois et six mois, respectivement, terminées le 31 août 2010 comparativement à 1 904 \$ et 4 743 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces augmentations du coût des ventes et charges d'exploitation représentent 1 017 \$ et 1 150 \$, comparativement à aux augmentations du chiffre d'affaire de 2 743 \$ et 4 028 \$. Cette meilleure performance n'est seulement attribuable, tel que mentionné plus haut, à une performance accrue de la production et à des dépenses de recherche et développement moins importantes, mais également à des frais financiers moins élevés. Les frais financiers moindres sont explicables par le solde de la dette à long terme au bilan inférieur à celui de l'année précédente. Ces éléments favorables ont été contrebalancés par l'augmentation de deux frais non-monétaires, l'amortissement et les dépenses de rémunération liée aux options sur actions.

## **FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE ENTRE LES PÉRIODES DE TROIS MOIS TERMINÉES LES 31 AOÛT 2010 ET 2009 (NON VÉRIFIÉS)**

### **Activités d'exploitation**

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 août 2010, les activités d'exploitation ont engendré une diminution des liquidités pour un montant de 1 321 \$ comparativement à une diminution de 2 237 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2009. Au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2010, les activités d'exploitation ont engendré une diminution des liquidités pour un montant de 1 319 \$ comparativement à une diminution de 111 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2009. La variation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour la période de trois mois terminée le 31 août 2010 par rapport à la période de trois mois terminée le 31 août 2009 est principalement attribuable une variation d'éléments d'actifs et de passifs liées à l'exploitation plus grande au cours de la période de trois mois terminée le 31 août 2010, laquelle est attribuable à une augmentation des débiteurs et des crédits d'impôt à recevoir comparativement à la période correspondante de l'année précédente. La variation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour la période de six mois terminée le 31 août 2010 par rapport à la période de six mois terminée le 31 août 2009 est principalement attribuable à une diminution d'éléments d'actifs et de

passifs liés à l'exploitation pour la période de six mois terminée le 31 août 2010 comparativement à la période correspondante en 2009 et est attribuable à des raisons similaires à celles de la période de trois mois.

### Activités d'investissement

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 août 2010, les activités d'investissement ont engendré une diminution des liquidités pour un montant de 265 \$. Cette diminution s'explique principalement par des investissements en immobilisations pour un montant de 262 \$. Au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2010, les activités d'investissement ont engendré une diminution des liquidités pour un montant de 470 \$. Cette diminution s'explique principalement par des investissements en immobilisations pour un montant de 460 \$. Ces investissements sont surtout constitués d'améliorations apportées aux équipements de production.

### Activités de financement

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 août 2010, les activités de financement ont engendré une augmentation des liquidités pour un montant de 106 \$. Cette augmentation s'explique principalement par l'émission de 870 000 actions faisant suite à l'exercice d'options d'achat d'actions incitatives pour un montant de 218. Au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2010, les activités de financement ont engendré une augmentation des liquidités pour un montant de 1 424 \$. Cette augmentation s'explique principalement par l'émission additionnelle de 1 068 000 actions faisant suite à l'exercice de bons de souscription Débentures pour un montant de 1 335 \$ et à l'exercice de 1 086 400 Options d'achat Débentures pour un montant de 272 \$.

Globalement, en tenant compte de l'ensemble des flux de trésorerie, la Société a diminué sa trésorerie de 1 432 \$ et 371 \$, respectivement pour les périodes de trois et six mois terminées le 31 août 2010.

Au 31 août 2010, les liquidités de la Société, comprenant la trésorerie et les placements à court terme, s'élevaient à 1 725 \$.

Également, au 31 août 2010, la Société avait une marge de crédit autorisée de 1 000 \$, de laquelle 860 \$ est non utilisée, ainsi qu'une ligne de crédit additionnelle et non utilisée de 200 \$ pour des contrats de change.

La Société est d'avis que sa trésorerie et ses placements à court terme disponibles, ses revenus d'intérêts prévus, ses collaborations de recherche et ses contrats de licence, ses crédits d'impôt à la recherche ainsi que son accès aux marchés financiers sont autant de sources qui devraient suffire à financer ses activités et à assurer ses besoins en capital pour l'exercice en cours. Cependant, considérant les incertitudes inhérentes au processus d'approbation réglementaire, aux résultats des essais cliniques, à la commercialisation des produits nutraceutiques et à la capacité de la Société d'obtenir d'autres licences, ententes de partenariat et/ou autres ententes, la Société pourrait avoir besoin de financement additionnel pour soutenir ses activités futures. (voir événement subséquent)

### SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant explique en détail les variations importantes au bilan entre le 31 août 2010 et le 28 février 2010:

Postes	Augmentation (diminution) (en milliers de dollars)	Explications
Encaisse	(371)	Se reporter à l'état des flux de trésorerie
Débiteurs	551	Amélioration des termes de crédit
Stocks	1 614	Variation reliée à l'augmentation des inventaires de matières premières et à une production augmentée et à une augmentation de la production
Créditeurs et charges à payer	(128)	Amélioration des habitudes de paiement des fournisseurs
Débeture convertible	43	Accroissement de la débeture et dépense d'intérêt
Dette à long terme	(520)	Remboursement

## PRINCIPAUX RATIOS FINANCIERS

	31 août 2010	28 février 2010	31 août 2009
Ratio de liquidité générale (actif à court terme / passif à court terme) <sup>1</sup>	2,56	2,05	2,19
Ratio de solvabilité (capitaux d'emprunts / capitaux propres) <sup>2</sup>	0,55	0,78	0,81,46

\* Y compris les débetures convertibles pour 2009 et 2010.

<sup>1</sup> Le ratio de liquidité générale est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance financière surtout utilisée par le milieu financier. Ce ratio n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR canadiens et ne pourrait donc être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres compagnies publiques.

<sup>2</sup> Le ratio de solvabilité est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance financière surtout utilisée par le milieu financier. Ce ratio n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR canadiens et ne pourrait donc être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres compagnies publiques.

Le ratio de liquidité générale de la Société s'est amélioré au cours de la période terminée le 31 août 2010 comparativement aux périodes terminées le 28 février 2010 et le 31 août 2010, surtout en raison de l'augmentation des actifs à court terme. Le ratio de solvabilité de la Société s'est amélioré durant le trimestre terminé au 31 août 2010 comparativement aux périodes terminées le 28 février 2010 et le 31 août 2009 principalement dû à la diminution et à l'augmentation des capitaux d'emprunts et des capitaux propres respectivement.

## OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société s'est engagée auprès d'une société contrôlée par un dirigeant et administrateur (qui est également un actionnaire de la Société) à payer semestriellement une somme représentant 1% des revenus, sans limite de durée, à titre de redevances. Le montant versé annuellement ne pourra excéder le bénéfice net avant impôts, intérêts et amortissement de la Société. Au cours des périodes de trois et six mois terminées le 31 août 2010, le total de ces redevances, incluses dans les charges d'exploitation, représente, respectivement 39 \$ et 81 \$ (29 \$ et 42 \$ respectivement pour les périodes de trois et six mois terminées le 31 août 2009). Au 31 août 2010, le solde dû à cette société en vertu de cet engagement est de 218 \$ (175 \$ au 28 février 2010). Ce montant est présenté au bilan sous la rubrique « créditeurs et charges à payer ».

Ces transactions sont calculées à la valeur de l'échange qui est le montant de la contrepartie déterminée et acceptée par les parties concernées.

## MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

### Nouvelles conventions comptables

#### *Présentation des gains et pertes non réalisés sur variation des cours du change*

La Société a retraité l'état des flux de trésorerie des périodes de trois et six mois terminées le 31 août 2009 afin de présenter l'effet qu'ont eu les gains et pertes non réalisés sur variation des cours de change, tel qu'il est requis par le chapitre 1540, *États des flux de trésorerie*, du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »). Ces corrections ont eu pour effet d'augmenter les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (perte de change sur trésorerie) de 26 \$ et 317 \$ pour les périodes de trois et six mois terminées le 31 août 2010 respectivement et de présenter une perte de change sur trésorerie détenue en devises étrangères des mêmes montants.

### Prises de position récentes devant être adoptées

#### *Normes internationales d'information financière*

En février 2008, le Conseil des normes comptables (le « CNC ») a confirmé que les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada, tels qu'ils sont appliqués par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront entièrement remplacés par les IFRS, telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). La date de basculement vise les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. La société sera donc tenue d'établir ses états financiers consolidés intermédiaires et annuels de 2011-2012 selon les IFRS avec les chiffres comparatifs pour la période précédente. La société passera à ces nouvelles normes selon le calendrier établi dans le cadre de ces nouvelles règles.

Le processus de transition de la société des PCGR du Canada aux IFRS est déjà amorcé. Un rapport sur l'avancement de la mise en application des IFRS a été soumis au comité de vérification en mai 2010 et en juillet 2010. Les rapports au comité de vérification sur l'avancement de la mise en application des IFRS seront présentés sur une base trimestrielle.

Notre plan de transition vers l'adoption des IFRS comprend trois phases qui sont décrites dans les tableaux suivants :

<b>Phase 1 : Évaluation initiale</b>	
Mesures	<p>Évaluation générale initiale afin d'identifier les différences entre les PCGR canadiens et les IFRS.</p> <p>Classement des principales zones de différences et évaluation de l'impact qui risque de résulter de la transition aux IFRS selon l'échelle « élevé », « moyen » ou « faible ».</p> <p>Évaluation des conséquences potentielles sur les rapports financiers, les processus d'entreprise, les contrôles internes et les systèmes d'information.</p>
Échéancier	Fin du deuxième trimestre de 2010-2011
Progrès réalisé	Complété

<b>Phase 2 : Évaluation détaillée et élaboration des solutions</b>	
Mesures	<p>Évaluation détaillée de chaque différence identifiée lors de la phase initiale, par ordre de priorité décroissante.</p> <p>Description des modifications requises aux méthodes comptables, aux systèmes d'information et au processus d'affaires.</p> <p>Analyse des choix possibles en IFRS et impacts en termes de présentation des états financiers consolidés. L'analyse et les décisions prises, y compris le choix de la société en ce qui concerne les exemptions prévues à l'IFRS 1 à la date de transition, seront consignées dans le dossier sur les normes IFRS et seront approuvées par les vérificateurs externes, avant d'être soumises au comité de vérification.</p> <p>Préparation de projets d'états financiers consolidés selon les IFRS et de notes y afférentes.</p>
Échéancier	Nous avons préparé un échéancier détaillé qui prévoit l'essentiel de l'analyse qui sera complétée avant la fin de l'exercice 2010-2011. Nous avons établi la priorité entre les normes en fonction de l'ordre de priorité établi à l'étape préliminaire, du temps requis pour en compléter l'analyse et l'implantation, et de la disponibilité des personnes impliquées.
Progrès réalisé	Au cours du deuxième trimestre de 2010-2011, nous avons débuté l'analyse de certaines normes IFRS qui pourraient avoir une incidence sur la société.

<b>Phase 3 : Mise en œuvre et tests</b>	
Mesures	<p>Mise en œuvre des changements aux systèmes d'information et aux processus d'affaires.</p> <p>Finalisation du processus d'autorisation formel visant à approuver les modifications</p>

recommandées aux méthodes comptables.

Formation du personnel financier et des autres employés de la société, au besoin.

Collecte de l'information financière nécessaire à l'élaboration d'états financiers consolidés intermédiaires et annuels conformes aux IFRS, ancrant ainsi les IFRS dans les processus d'affaires et éliminant toute collecte d'information inutile, et approbation par le comité de vérification d'états financiers IFRS.

Formation additionnelle de certaines catégories de personnel lorsque les systèmes d'information modifiés seront entrés en vigueur.

Échéancier

À la fin du quatrième trimestre de 2010-2011, nous aurons complété notre bilan d'ouverture, nos données financières comparatives conformes aux normes IFRS et les modifications prévues dans la description des modifications devant être apportées aux méthodes comptables, aux systèmes d'information et aux processus d'affaires.

Au cours de l'exercice 2011-2012, nous dresserons nos états financiers consolidés intermédiaires et annuels et divulguons notre information financière conformément aux normes IFRS.

Progrès réalisé

À la fin du deuxième trimestre de 2010-2011, nous avons commencé à compiler les données financières de notre bilan d'ouverture en fonction de l'analyse de certaines normes IFRS.

### Sujets de comptabilité importants

La direction quantifie présentement l'incidence prévue des écarts importants entre les normes IFRS et le traitement comptable actuel en vertu des PCGR canadiens. Des écarts en matière de constatation, de mesure, de présentation et de divulgation de l'information financière sont prévus pour les sujets de comptabilité importants suivants :

<b>Sujets de comptabilité importants</b>	Différences ayant une incidence potentielle pour la société.
<b>Devise fonctionnelle</b>	Documentation de la devise des ventes, celle du marché des ventes, et celle des coûts de fabrication.
<b>Transactions entre apparentés</b>	Absence de normes applicables aux transactions hors du cours normal des affaires.
<b>Débetures convertibles</b>	Complexité des normes, méthode résiduelle requise.
<b>Consolidation</b>	Attribution des pertes des filiales à la participation sans contrôle même s'il en résulte un chiffre négatif et allocation d'actifs net négatifs sur cession.
<b>Provision</b>	Seuil de constatation des provisions plus bas, concept de contrat déficitaire.
<b>Bons de souscription</b>	Reclassement au passif de toute option de règlement autrement que par l'émission de capital.
<b>Immobilisations</b>	Approche par composante, capitalisation des intérêts.
<b>Rémunération à base d'actions</b>	Utilisation rétrospective de la méthode de l'escalier pour les tranches d'acquisition des droits : estimation des justes valeurs et constatation de cette dépense, allocation de la dépense à l'intérieur du groupe d'entreprises.
<b>Impôts sur le résultat</b>	Différences dans la définition des taux substantiellement en vigueur, impacts fiscaux des écarts quantifiés.
<b>Présentation des états financiers</b>	Approche par nature ou par fonction pour l'état des résultats, divulgations différentes.



La liste mentionnée ci-dessus n'est pas une liste exhaustive de tous les impacts importants qui pourraient survenir lors de la transition vers les normes IFRS.

À l'heure actuelle, l'incidence du changement sur la situation financière et sur les résultats d'exploitation futurs de la société ne peut pas être déterminée, la direction prévoit compléter cette évaluation suffisamment tôt afin de permettre une comptabilisation parallèle de l'information financière conformément aux IFRS.

La société suit de près l'incidence de l'évolution des différences entre les PCGR canadiens et les normes IFRS puisqu'il est prévu que l'IASB continuera à émettre de nouvelles normes comptables au cours de la période de transition. Par conséquent, l'impact final des normes IFRS sur les états financiers consolidés de la société peut être mesuré seulement lorsque toutes les normes IFRS applicables à la date de conversion seront connues.

Le projet de conversion vers les normes IFRS de la société progresse selon l'échéancier prévu. Au fur et à mesure que le projet évolue, la société pourrait être appelée à réviser ses intentions et ses communications lors de la préparation des états financiers consolidés, s'il y a des changements apportés aux normes internationales en vigueur d'ici la fin de la transition.

#### Technologie de l'information

Nous ne prévoyons actuellement pas que le passage aux IFRS se traduira par des changements importants de nos systèmes de technologie de l'information et nos rapports. Nous prévoyons aussi pouvoir nous appuyer sur nos systèmes pour produire les données comparatives de l'exercice 2010-2011 qui doivent être fournies selon les IFRS avec celles de l'exercice 2011-2012 (premier exercice complet présenté selon les IFRS), ainsi que l'information requise pour le bilan d'ouverture à la date du basculement, soit le 1er mars 2010.

#### Contrôle interne à l'égard de l'information financière et contrôles et procédures de communication de l'information

Des processus et procédures de contrôle interne seront mis en place afin de tenir compte des principales différences comptables découlant du passage aux IFRS. Les contrôles internes appliqués à notre processus d'information selon les PCGR canadiens devraient essentiellement être les mêmes selon les IFRS.

Nos contrôles et procédures de communication de l'Information seront aussi mis à jour à mesure de la progression de notre transition aux IFRS afin que l'information soit communiquée de façon appropriée dans nos communications externes et nos autres rapports publiés périodiquement.

#### Expertise en matière d'information financière

Le projet de transition aux IFRS est dirigé par la division de la comptabilité corporative à Laval. Cette division dispose des ressources et compétences appropriées pour mener à bien le projet de passage aux IFRS dans les délais voulus. Les responsables du projet tiennent régulièrement des réunions avec la direction et le comité de vérification afin de les informer de l'avancement du plan de transition. Des conseillers indépendants sont aussi consultés au besoin pour passer en revue le programme de travail lié au passage aux IFRS et l'analyse des impacts sur l'entreprise, ainsi que pour nous conseiller sur les questions à régler à mesure qu'elles soient soulevées.

#### Activités commerciales

Les contrats commerciaux qui sont touchés par les résultats financiers, comme les clauses restrictives financières, font l'objet d'une analyse afin d'évaluer l'incidence que pourrait avoir sur eux le passage aux IFRS. Le basculement aux IFRS ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les contrats commerciaux de la société.

### **UTILISATION D'ESTIMATIONS**

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont un effet sur les montants déclarés des éléments d'actifs et de passifs, sur la présentation des éléments d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges durant la période visée. Les résultats réels

pourraient être différents de ces estimations. Les éléments importants des états financiers qui exigent l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie des éléments d'actif aux fins du calcul de l'amortissement et de l'évaluation de la valeur de réalisation nette des actifs corporels et incorporels, l'évaluation des crédits d'impôt à la recherche et au développement à recevoir, l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers et l'estimation de la juste valeur des options d'achat d'actions octroyées et la probabilité de récupération des impôts sur les bénéfices futurs. Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

## **ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE BILAN**

Le 13 octobre 2010, la Compagnie a clôturé un financement, par voie de placement privé sans courtier, à la hauteur de \$2 647 par l'émission d'actions ordinaires à 1,85\$ par action. Des intermédiaires sont éligible à recevoir une commission en argent correspondant à 5% du montant du montant souscrit (\$101) de même qu'un total de 55 options en rapport au montant de \$2 018 reçu par des investisseurs institutionnels. Chaque option permet à son détenteur d'acheter une action ordinaire à \$2,50 pour une période d'un an suite à l'émission de ces dites options. D'autres intermédiaires sont éligible à recevoir une commission en argent correspondant à 4% du montant souscrit (\$629) par des investisseurs non institutionnels. La clôture du placement privé et le paiement des commissions aux intermédiaires sont sujettes à l'approbation de la Bourse de Croissance.

## **CHANGEMENTS TOUCHANT LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Au cours de la période terminée le 31 août 2010, le chef de la direction et le vice-président administration et finances ont cherché à savoir si des changements importants étaient survenus en ce qui a trait au contrôle interne à l'égard de la situation financière conformément au Règlement 52-109. Ils ont individuellement conclu qu'aucun changement n'avait été apporté au cours de la période de trois mois terminée le 31 août 2010 n'ayant eu une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière et sur les contrôles et procédures en matière de communication de l'information de la Société.

## **FACTEURS DE RISQUE**

Les informations contenues dans les états financiers et le rapport de gestion pour les périodes de trois et six mois terminées le 31 août 2010 devraient être lues conjointement avec tous les documents publiés de la compagnie en particulier en ce qui concerne la section facteurs de risque de la notice annuelle. Ces informations ne représentent toutefois pas une liste exhaustive des risques à considérer lors d'une décision d'investissement dans la Société.

### **Risque de crédit**

Le risque de crédit fait référence au risque que survienne une perte imprévue si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles, et il résulte essentiellement des comptes clients de la Société. Celle-ci peut également être exposée au risque de crédit en raison de sa trésorerie, risque qu'elle gère en ne traitant qu'avec des institutions financières canadiennes de renom. La valeur comptable des actifs financiers de la Société qui sont présentés aux bilans consolidés représentent le montant du risque de crédit de la Société à la date du bilan, y compris les comptes clients. Ce montant, comptes clients compris, fluctue tout au long de l'exercice. Il est possible que la moyenne des comptes clients et du montant du risque de crédit de la Société pour une période intermédiaire en dépasse le solde à la date du bilan.

L'octroi de crédit aux clients est un exercice hautement subjectif et repose sur une évaluation de la situation financière de chaque client et de son dossier de paiement. La Société a instauré divers contrôles afin d'atténuer le risque de crédit, incluant une analyse de crédit auprès d'assureurs qui recommandent des limites de crédit et des modalités de paiement que la direction des finances de la Société examine et approuve. La direction des finances passe régulièrement en revue les montants maximums que les assureurs acceptent d'assurer pour chacun de nos clients. Un processus d'examen similaire aux clients réguliers est employé à l'égard des nouveaux clients. La Société a également établi des procédures de contrôles afin de demander des approbations de la haute direction, lorsqu'un client a utilisé la totalité du crédit qui lui a été accordée par les assureurs et qu'il demande l'envoi de marchandises. À l'occasion et lorsque les circonstances le justifient, la Société et ses clients concluent des opérations qui sont réglées par anticipation. Même si les contrôles et procédés qu'emploie la Société en matière de crédit atténuent le risque de crédit, ils ne peuvent pas l'éliminer complètement et rien ne garantit qu'ils demeurent efficaces ou que les pertes sur créances de la Société continueront d'être peu élevées. Sauf dans des circonstances exceptionnelles, les clients ne fournissent pas de garantie en échange du crédit qu'ils obtiennent. Les débiteurs exigibles auprès des clients sont

couverts par une assurance, le total assuré se situant habituellement à 100% du montant de la facturation, à l'exception de certains clients qui font l'objet d'ententes spécifiques. Les renseignements obtenus auprès de la Société d'assurance sont le principal élément pris en compte dans le processus d'établissement des limites de crédit. La Société ramène un compte client à sa valeur de réalisation prévue dès qu'elle détermine qu'elle ne pourra en recouvrer le plein montant et impute une telle réduction de valeur à ses résultats consolidés sauf si une provision pour créances douteuses a été constituée dans des exercices antérieurs, auquel cas le montant de dépréciation est porté en réduction de cette provision. La Société revoit le montant de cette provision en s'appuyant sur une évaluation, par client, de la recouvrabilité des comptes clients à chaque date de bilan, tenant compte à cette fin des montants en souffrance et de toute information suggérant qu'un client éprouve des problèmes de liquidité ou que la poursuite de ses activités est menacée.

### **Risque de change**

La Société est exposée au risque financier découlant de la fluctuation des taux de change étrangers et du degré de volatilité de ces taux. Le risque de taux de change étranger est limité à la partie des transactions d'affaires de la Société libellées en devises autres que le dollar canadien. De temps en temps, la Société utilise des instruments financiers dérivés pour réduire son exposition au risque de change. Des fluctuations relatives aux taux de change pourraient causer des fluctuations imprévues des résultats d'exploitation de la Société. Une part négligeable, à l'exception des achats de matières premières, est libellée en devises étrangères. Il existe un risque financier en raison des fluctuations de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien. La Société conclut des contrats de change à terme et d'options pour acheter ou vendre des montants de devises dans l'avenir à des taux de change prédéterminés. Ces contrats de change à terme visent à fixer le risque des fluctuations futures de taux de change.

### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le risque que la Société subisse une perte par suite d'une baisse de la juste valeur de ses dépôts à terme est limité puisque ces dépôts à terme comportent des échéances à court terme et sont généralement détenus jusqu'à l'échéance. Une hausse hypothétique de 0,5% des taux d'intérêt au cours de la période de trois mois terminée le 31 août 2010 aurait réduit le bénéfice net de 27 \$. Une baisse hypothétique de 0,5% aurait eu un effet contraire mais équivalent. La capacité de la Société d'obtenir des rendements équivalents pour les sommes à court terme réinvesties dépendra de la variation des taux d'intérêt fixes à court terme offerts sur le marché.

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité désigne le risque que la Société ne puisse s'acquitter de ses obligations financières à leurs échéances. La Société gère le risque de liquidité par le biais de sa structure financière et de son levier financier. Elle gère également le risque de liquidité en assurant la surveillance continue du flux de trésorerie actuel et éventuel. Le comité de vérification ainsi que le conseil d'administration examinent et approuvent les budgets d'exploitation de la Société, et examinent les principales transactions effectuées en dehors des activités normales.

### **Risques financiers**

Jusqu'à ce que toutes ses entités soient autosuffisantes, le succès de la Société dépend de sa capacité à financer le développement de ses filiales et de sa capacité à mettre en marché des produits, à obtenir les autorisations réglementaires nécessaires et à opérer de manière profitable dans le futur. Ces facteurs sont eux-mêmes dépendants de la capacité de la Société à générer des fonds suffisants par l'exploitation et à mener à bien ses activités de financement. Il est présentement impossible d'évaluer le résultat des activités futures de recherche et de développement, ainsi que la capacité de la Société et de ses filiales de les financer jusqu'à leur échéance.

La direction entend continuer à gérer de façon prudente les risques relatifs aux exportations, à la gestion des devises, aux taux d'intérêt et aux prix des marchandises vendues.

### **Responsabilité de produits**

La Société souscrit annuellement à une police d'assurance-responsabilité de produits de 5 000 \$ pour couvrir la responsabilité civile liée à ses produits. La Société maintient également un processus d'assurance-qualité avec le

certificat « PGQ » de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (« ACIA »). La Société a obtenu l'accréditation de Santé Canada de « *Bonnes pratiques de fabrication* ».

### **Déclarations prospectives**

La présente analyse par la direction contient des informations prospectives. Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, et peuvent faire en sorte que les résultats réels futurs de la Société diffèrent sensiblement de ceux qui sont prévus. Ces risques comprennent, notamment, l'évolution de la demande pour les produits de la Société, les variations saisonnières des commandes des clients, les variations des coûts des matières premières ainsi que leur disponibilité, le temps nécessaire à la réalisation d'importantes transactions stratégiques et les changements éventuels dans la conjoncture économique au Canada, aux États-Unis et en Europe, incluant les variations des taux de change et d'intérêts.

La Société s'est basée sur les informations disponibles pour formuler les déclarations prospectives au moment où elle a rédigé cette analyse. L'inclusion de ces informations ne devrait pas être considérée comme une déclaration par la Société selon laquelle les résultats prévus sont atteints.

### **Renseignements supplémentaires**

Des informations plus récentes et des renseignements supplémentaires sur la Société peuvent être consultés sur le site Internet SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et sur le site internet EDGAR à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

Au 13 octobre 2010, le nombre total d'actions ordinaires émises et en circulation s'élevait à 40 172 745 et les actions ordinaires de la Société se transigeaient sur la Bourse de croissance TSX Venture Exchange, sous la cote « NTB » et sur la Bourse américaine NASDAQ sous la cote « NEPT ». La Société a également 36 598 bons de souscription et 3 091 625 options d'achat d'actions en circulation.

*/s/ Henri Harland*

Henri Harland  
Président et chef de la direction

*/s/ André Godin*

André Godin  
Vice-président, Administration et finances

États financiers consolidés de  
(non vérifié)

## **NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.**

pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2010 et 2009

# NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

États financiers consolidés  
(non vérifié)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2010 et 2009

## États financiers

Bilans consolidés .....	1
États consolidés des résultats et du résultat étendu .....	2
États consolidés des capitaux propres .....	3
États consolidés des flux de trésorerie .....	4
Notes afférentes aux états financiers consolidés .....	5

# NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Bilans consolidés  
(non vérifié)

31 août 2010 et 28 février 2010

	31 août 2010	28 février 2010
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Trésorerie	722 102 \$	1 093 194 \$
Placements à court terme	1 003 078	1 001 011
Débiteurs	3 841 694	3 290 654
Crédits d'impôt à recevoir	673 001	664 131
Stocks	4 260 101	2 645 752
Frais payés d'avance	386 141	99 859
	10 886 117	8 794 601
Subvention gouvernementale à recevoir	150 000	150 000
Immobilisations	7 407 050	7 398 231
Actifs incorporels	1 217 830	1 223 309
	19 660 997 \$	17 566 141 \$

## Passif et capitaux propres

Passif à court terme		
Emprunt bancaire (note 7)	140 000 \$	– \$
Créditeurs et charges à payer		
Société contrôlée par un dirigeant et administrateur (note 4)	217 655	175 177
Autres	2 069 820	2 241 236
Sommes perçues d'avance (note 3)	827 063	878 814
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 7)	995 589	1 002 337
	4 250 127	4 297 564
Débitures convertibles (note 6)	511 287	467 864
Dette à long terme (note 7)	4 291 613	4 805 024
	9 053 027	9 570 452
Capitaux propres		
Capital-actions, bons de souscription et droits (note 8)	27 238 083	25 530 162
Surplus d'apport et options de filiales	9 432 393	9 278 767
Déficit	(26 062 506)	(26 813 240)
	10 607 970	7 995 689
Événement postérieur à la date du bilan (note 13)		
	19 660 997 \$	17 566 141 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

(s) *Ronald Denis*  
Ronald Denis  
Président du conseil

(s) *Michel Chartrand*  
Michel Chartrand  
Administrateur

# NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

États consolidés des résultats et du résultat étendu  
(non vérifié)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2010 et 2009

	Période de trois mois terminée le		Période de six mois terminée le	
	31 août 2010	31 août 2009	31 août 2010	31 août 2009
Revenus provenant des ventes et des contrats de recherche	4 114 326 \$	1 370 592 \$	8 275 838 \$	4 248 317 \$
Coût des ventes et charges d'exploitation (excluant l'amortissement et la rémunération à base d'actions)	2 921 479	1 904 177	5 892 978	4 742 589
Frais de recherche et de développement	466 653	1 113 703	986 751	1 456 102
Frais financiers	110 802	192 835	225 939	367 803
Amortissement	256 750	211 503	457 833	347 689
Rémunération à base d'actions	194 302	130 986	309 047	255 545
	3 949 986	3 553 204	7 872 548	7 169 728
Bénéfice (perte) avant les éléments ci-dessous	164 340	(2 182 612)	403 290	(2 921 411)
Revenus d'intérêts	5 511	13 758	12 214	33 060
Gain (perte) de change	104 486	56 859	62 932	(630 328)
Gain sur dilution (note 9)	–	–	272 298	–
Bénéfice net (perte nette) et bénéfice net (perte nette) étendu(e)	274 337 \$	(2 111 995)\$	750 734 \$	(3 518 679)\$
Bénéfice (perte) par action de base	0,01 \$	(0,06)\$	0,02 \$	(0,09)\$
Bénéfice (perte) par action dilué(e)	0,01	(0,06)	0,02	(0,09)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base	40 021 441	37 732 997	39 341 315	37 710 030
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation dilué	40 231 081	37 732 997	40 125 234	37 710 030

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.



# NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

États consolidés des capitaux propres  
(non vérifié)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2010 et 2009

	Capital-actions		Bons de souscription		Options de filiales		Surplus d'apport	Déficit	Total
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant			
Solde au 28 février 2010	38 234 745	25 237 122 \$	1 106 598	293 040 \$	29 908 009	163 006 \$	9 115 761 \$	(26 813 240) \$	7 995 689 \$
Rémunération à base d'actions	-	-	-	-	-	-	309 047	-	309 047
Exercice et échéance d'Options d'achat Débentures	-	-	-	-	(1 100 000)	-	-	-	-
Exercice d'options sur actions									
En espèces	870 000	217 500	-	-	-	-	-	-	217 500
Valeur attribuée	-	155 931	-	-	-	-	(155 931)	-	-
Exercice de bons de souscription									
En espèces	1 068 000	1 335 000	(1 068 000)	-	-	-	-	-	1 335 000
Valeur attribuée	-	272 024	-	(272 024)	(1 746)	-	-	-	-
Échéance de bons de souscription	-	-	(2 000)	(510)	-	-	510	-	-
Bénéfice net	-	-	-	-	-	-	-	750 734	750 734
<b>Solde au 31 août 2010</b>	<b>40 172 745</b>	<b>27 217 577 \$</b>	<b>36 598</b>	<b>20 506 \$</b>	<b>28 806 263</b>	<b>163 006 \$</b>	<b>9 269 387 \$</b>	<b>(26 062 506) \$</b>	<b>10 607 970 \$</b>
Solde au 28 février 2009	37 683 422	24 953 096 \$	1 100 000	280 175 \$	21 695 533	-	9 047 034 \$	(25 278 042) \$	9 002 263 \$
Rémunération à base d'actions	-	-	-	-	-	-	255 545	-	255 545
Exercice d'options sur actions									
En espèces	11 125	6 782	-	-	-	-	-	-	6 782
Valeur attribuée	-	5 882	-	-	-	-	(5 882)	-	-
Conversion de débentures convertibles	41 164	35 548	20 582	13 723	-	-	(8 108)	-	41 163
Perte nette	-	-	-	-	-	-	-	(3 518 679)	(3 518 679)
<b>Solde au 31 août 2009</b>	<b>37 735 711</b>	<b>25 001 308 \$</b>	<b>1 120 582</b>	<b>293 898 \$</b>	<b>21 695 533</b>	<b>-</b>	<b>9 288 589 \$</b>	<b>(28 796 721) \$</b>	<b>5 787 074 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

# NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

États consolidés des flux de trésorerie  
(non vérifié)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2010 et 2009

	Période de trois mois terminée le		Période de six mois terminée le	
	31 août 2010	31 août 2009	31 août 2010	31 août 2009
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>				
Bénéfice net (perte nette)	274 337 \$	(2 111 995) \$	750 734 \$	(3 518 679) \$
Éléments hors caisse				
Amortissement des immobilisations	248 463	209 866	441 539	343 598
Amortissement des actifs incorporels	8 287	1 637	16 294	4 091
Rémunération à base d'actions	194 302	130 986	309 047	255 545
Accroissement de la composante passif des débetures convertibles (note 6)	12 007	37 581	23 420	93 034
Intérêts courus sur débetures convertibles (note 6)	10 001	70 123	20 003	109 984
Gain sur dilution	–	–	(272 298)	–
(Gain) perte de change non réalisée sur les sommes perçues d'avance	(27 720)	15 650	35 557	(17 350)
(Gain) perte de change sur trésorerie	(48 695)	(25 793)	5 950	317 744
Variation d'éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation (note 5)	(1 992 068)	(564 708)	(2 649 393)	2 301 139
	(1 321 086)	(2 236 653)	(1 319 147)	(110 894)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Acquisition d'immobilisations	(262 341)	(1 826 598)	(460 342)	(2 993 366)
Acquisition d'actifs incorporels	(924)	(122 144)	(7 922)	(141 631)
(Acquisition) échéance des placements à court terme	(2 067)	(13 246)	(2 067)	970 377
	(265 332)	(1 961 988)	(470 331)	(2 164 620)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Augmentation de l'emprunt bancaire	140 000	90 000	140 000	90 000
Augmentation de la dette à long terme	–	2 021 188	–	2 862 508
Remboursement de la dette à long terme	(251 325)	(143 114)	(540 462)	(296 413)
Exercice de bons de souscription d'une filiale	–	–	698	–
Émission de capital-actions sur exercice de bons de souscription	–	–	1 335 000	–
Exercice d'Options d'achat Débetures	–	–	271 600	–
Émission de capital-actions sur exercice d'options	217 500	–	217 500	6 782
	106 175	1 968 074	1 424 336	2 662 877
Gain (perte) de change sur trésorerie détenue en devises étrangères	48 695	25 793	(5 950)	(317 744)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(1 431 548)	(2 204 774)	(371 092)	69 619
Trésorerie au début de la période	2 153 650	3 110 165	1 093 194	835 772
Trésorerie à la fin de la période	722 102 \$	905 391 \$	722 102 \$	905 391 \$

Renseignements supplémentaires sur les états des flux de trésorerie (note 5)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

# NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
(non vérifié)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2010 et 2009

---

## 1. Mode de présentation

Ces états financiers intermédiaires consolidés non vérifiés comprennent les comptes de Neptune Technologies & Bioressources inc. (la « Société ») et ceux de ses filiales, Acasti Pharma inc. (« Acasti Pharma »), NeuroBioPharm inc. (« NeuroBioPharm ») et Neptune Technologies & Bioressources USA inc. Les états financiers intermédiaires consolidés ci-joints n'ont pas fait l'objet d'un examen par les vérificateurs et reflètent les ajustements normaux et récurrents qui sont, selon Neptune Technologies & Bioressources inc., considérés nécessaires pour une présentation fiable. Les états financiers intermédiaires consolidés non vérifiés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR »). Ces états financiers intermédiaires consolidés non vérifiés n'incluent cependant pas l'ensemble de la divulgation requise par les principes comptables généralement reconnus et, par conséquent, doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes incluses dans le dernier rapport annuel de la Société. La Société a utilisé les mêmes conventions comptables que celles qui sont décrites aux états financiers consolidés vérifiés paraissant dans le rapport annuel pour l'exercice terminé le 28 février 2010.

## 2. Modifications de conventions comptables

### a) Nouvelles conventions comptables

#### *Présentation des gains et pertes non réalisés sur variation des cours de change*

La Société a retraité l'état des flux de trésorerie des périodes de trois et six mois terminées le 31 août 2009 afin de présenter l'effet qu'ont eu les gains et pertes non réalisés sur variation des cours de change, tel qu'il est requis par le chapitre 1540, *États des flux de trésorerie*, du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »). Pour les périodes de trois et six mois terminées le 31 août 2009, cette correction a eu pour effet de diminuer et d'augmenter les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ((gain) perte de change sur trésorerie) de 25 793 \$ et de 317 744 \$, respectivement, et de présenter un gain et une perte de change sur trésorerie détenue en devises étrangères de 25 793 \$ et de 317 744 \$, respectivement.

# NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(non vérifié)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2010 et 2009

---

## 2. Modifications de conventions comptables (suite)

### b) Prises de position récentes devant être adoptées

#### *Normes internationales d'information financière*

En février 2008, le Conseil des normes comptables (le « CNC ») a confirmé que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont appliqués par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront entièrement remplacés par les IFRS, telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). La date de basculement vise les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. La Société sera donc tenue d'établir ses états financiers consolidés intermédiaires et annuels de 2011 - 2012 selon les IFRS, avec les chiffres correspondants pour la période précédente. La Société passera à ces nouvelles normes selon le calendrier établi dans le cadre de ces nouvelles règles.

Le processus de transition de la Société des PCGR du Canada aux IFRS est déjà amorcé. Un rapport sur l'avancement de la mise en application des IFRS a été soumis au comité de vérification en mai 2010 et en juillet 2010. Les rapports au comité de vérification sur l'avancement de la mise en application des IFRS seront présentés sur une base trimestrielle.

À ce jour, la Société a complété l'étape d'évaluation préliminaire et travaille présentement à l'étape d'évaluation approfondie et de planification, ainsi qu'à l'étape d'implantation et de mise à l'épreuve. La Société n'a pas encore évalué l'incidence que pourrait avoir l'adoption des IFRS sur les postes importants des états financiers consolidés.

## 3. Ententes de partenariat et de collaboration

En 2008, la Société a encaissé un premier montant de 500 000 € d'une série de montants prévus aux termes d'une entente de partenariat. Comme le prévoit l'entente, la Société s'engage à développer un programme de recherche clinique et de développement de produits incorporant Neptune huile de krill - NKO<sup>®</sup> dans une matrice alimentaire. 62,5 % du premier montant sont uniquement remboursables si les parties n'atteignent pas certains jalons de développement, avant la mise en marché des produits. De plus, durant la période de trois mois terminée le 31 mai 2010, la Société a encaissé une somme de 100 000 € qui était conditionnelle à l'obtention définitive du statut Novel Food et à l'obtention de résultats positifs sur le plan organoleptique, tel qu'il est défini dans un avenant à l'entente de partenariat entre les deux parties. Aucun revenu n'a été enregistré par la Société aux termes de cette entente. Cette somme, 827 063 \$, est inscrite au titre de « Sommes perçues d'avance » aux bilans consolidés.

# NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(non vérifié)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2010 et 2009

---

### 3. Ententes de partenariat et de collaboration (suite)

La Société a aussi conclu une entente de collaboration pour un montant de 299 860 \$. Comme le prévoit l'entente, la Société s'engage à exécuter un projet de recherche clinique sur l'évaluation des effets de Neptune huile de krill - NKO<sup>®</sup> et de ses concentrés sur certaines conditions humaines. L'entente prévoit une période d'exclusivité sur les droits concernant l'utilisation par le partenaire des résultats de l'étude clinique. Au 31 août 2010, la Société avait reçu 199 860 \$ en vertu de l'entente et un paiement final de 100 000 \$ devra être reçu à la fin du projet de recherche. Au cours des périodes de trois et six mois terminées le 31 août 2010, des montants de 26 681 \$ et de 43 520 \$, respectivement, ont été reconnus aux résultats consolidés à titre de produit sur la base de l'avancement de la recherche clinique. Au 31 août 2010, la différence entre les paiements reçus de 199 860 \$ et le montant constaté à cette date comme produit s'élève à 27 326 \$ et elle est incluse dans la rubrique « Débiteurs » aux bilans consolidés.

### 4. Opérations entre apparentés

La Société s'est engagée, auprès d'une société contrôlée par un dirigeant et administrateur (qui est également un actionnaire de la Société), à payer semestriellement une somme représentant 1 % des revenus, sans limite de durée, à titre de redevances. Le montant versé annuellement ne pourra excéder le bénéfice net avant impôts, intérêts et amortissement de la Société. Au cours des périodes de trois et six mois terminées le 31 août 2010, le total de ces redevances incluses dans les charges d'exploitation représente 39 219 \$ et 80 655 \$, respectivement (28 590 \$ et 41 995 \$, respectivement, pour les périodes de trois et six mois terminées le 31 août 2009). Au 31 août 2010, le solde dû à cette société en vertu de cet engagement est de 217 655 \$ (175 177 \$ au 28 février 2010). Ce montant est présenté aux bilans consolidés sous la rubrique « Créditeurs et charges à payer ».

Ces transactions sont calculées à la valeur de l'échange qui est le montant de la contrepartie déterminée et acceptée par les parties concernées.

# NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(non vérifié)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2010 et 2009

## 5. Informations sur les flux de trésorerie

### a) Variation nette des éléments d'actif et de passif du fonds de roulement lié à l'exploitation

	31 août		31 août	
	2010	2009	2010	2009
	(3 mois)	(3 mois)	(6 mois)	(6 mois)
Débiteurs	(732 093)\$	1 137 075 \$	(551 040)\$	3 247 865 \$
Crédits d'impôt à recevoir	(309 158)	(134 254)	(8 870)	49 130
Stocks	(445 155)	(1 821 784)	(1 614 349)	(873 068)
Frais payés d'avance	(9 469)	86 801	(286 282)	144 130
Créditeurs et charges à payer	(551 633)	170 572	(101 544)	(229 383)
Sommes perçues d'avance	55 440	(3 118)	(87 308)	(37 535)
	(1 992 068)\$	(564 708)\$	(2 649 393)\$	2 301 139 \$

### b) Transactions hors caisse

	31 août 2010	31 août 2009
	(6 mois)	(6 mois)
Valeur des immobilisations acquises inscrites aux créditeurs et charges à payer	177 999 \$	211 390 \$
Valeur des actifs incorporels acquis inscrits aux créditeurs et charges à payer	2 893	–
Immobilisations acquises par contrat de location-acquisition	20 303	–

### c) Autre

	31 août		31 août	
	2010	2009	2010	2009
	(3 mois)	(3 mois)	(6 mois)	(6 mois)
Intérêts versés	86 775 \$	65 160 \$	168 532 \$	110 338 \$

# NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(non vérifié)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2010 et 2009

## 6. Débentures convertibles

	Débentures	Intérêts courus	Total
Solde passif des débentures convertibles au 28 février 2009 (solde en capital de 2 750 000 \$)	2 080 192 \$	86 191 \$	2 166 383 \$
Intérêts courus	–	173 636	173 636
Accroissement de la composante passif	158 906	–	158 906
Conversion en unités Neptune	(69 168)	(9 552)	(78 720)
Conversion en unités Acasti	(1 755 452)	(196 889)	(1 952 341)
Solde passif des débentures convertibles au 28 février 2010 (solde en capital de 496 000 \$)	414 478	53 386	467 864
Intérêts courus	–	20 003	20 003
Accroissement de la composante passif	23 420	–	23 420
Solde passif des débentures convertibles au 31 août 2010 (solde en capital de 496 000 \$)	437 898 \$	73 389 \$	511 287 \$

# NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(non vérifié)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2010 et 2009

## 7. Dette à long terme

	31 août 2010	28 février 2010
<p>Emprunt hypothécaire, montant principal de 3 500 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 2 %, partiellement garanti par Investissement Québec à 38,46 % (moyennant une prime annuelle de 2,5 % sur le montant de la garantie), par une garantie d'épargne de Neptune de 1 000 000 \$, par une hypothèque immobilière de 1<sup>er</sup> rang sur l'usine, une hypothèque mobilière de 1<sup>er</sup> rang sur l'universalité des biens meubles (à l'exception des créances et des marchandises), présents et futurs, corporels et incorporels, tangibles et intangibles, à l'exception de la propriété intellectuelle (laquelle est grevée d'une entente de nantissement négatif) et par une hypothèque mobilière de 2<sup>e</sup> rang sur l'universalité des créances et marchandises, remboursable en versements de capital mensuels de 41 667 \$ jusqu'en novembre 2015. Le montant est présenté déduction faite des frais financiers.</p>	2 587 111 \$	2 833 502 \$
<p>Emprunt hypothécaire, montant principal de 3 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 2 %, garanti tel qu'il est décrit ci-dessus, remboursable en versements de capital mensuels de 36 165 \$ jusqu'en août 2016</p>	2 567 699	2 820 852
<p>Obligations relatives aux biens loués, taux d'intérêt variant de 6,17 % à 15,46 %, remboursables en versements mensuels moyens de 4 580 \$ (4 123 \$ au 28 février 2010), échéant à différentes dates jusqu'en 2014</p>	64 201	68 551
<p>Contribution remboursable en vertu d'un programme fédéral destiné aux PME, sans garantie ni intérêt, remboursable en versements semestriels de 9 701 \$ jusqu'en octobre 2012</p>	48 506	58 207
<p>Contribution remboursable en vertu d'un programme fédéral destiné aux PME, sans garantie ni intérêt, remboursable en versements semestriels de 6 562 \$ jusqu'en décembre 2011</p>	19 685	26 249
	5 287 202	5 807 361
Tranche à court terme de la dette à long terme	995 589	1 002 337
	4 291 613 \$	4 805 024 \$



# NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(non vérifié)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2010 et 2009

---

## 7. Dette à long terme (suite)

La Société dispose d'une marge de crédit d'exploitation autorisée de 1 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 2,25 % (2,25 % au 28 février 2010). La marge de crédit est garantie par une hypothèque mobilière de 1<sup>er</sup> rang sur l'universalité des créances et des marchandises, de 2<sup>e</sup> rang sur l'usine de production et par une hypothèque de 3<sup>e</sup> rang sur l'universalité des autres biens meubles, présents et futurs, corporels et incorporels, tangibles et intangibles, à l'exception de la propriété intellectuelle (laquelle est grevée d'une entente de nantissement négatif). La Société dispose d'une ligne de crédit autorisée de 200 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,75 %. La ligne de crédit sert à supporter le risque lié aux contrats de change. La ligne de crédit est grevée des mêmes conditions que celles de la marge de crédit. Au 31 août 2010, un montant de 140 000 \$ avait été utilisé sur la marge de crédit ou sur la ligne de crédit (néant au 28 février 2010).

## 8. Capital-actions, bons de souscription et droits

### a) Autorisé

Nombre illimité d'actions sans valeur nominale

- Ordinaires

Privilégiées, émissions en séries, droits, privilèges et restrictions déterminés au moment de l'émission

- Privilégiées de catégorie A, sans droit de vote, non participantes, dividende fixe, préférentiel et non cumulatif de 5 % du montant du capital versé, échangeables selon certaines modalités au gré du détenteur en actions ordinaires (aucune émission et en circulation)

# NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(non vérifié)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2010 et 2009

## 8. Capital-actions et bons de souscription (suite)

### b) Bons de souscription

Les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit aux 31 août 2010 et 28 février 2010 :

	31 août 2010		28 février 2010	
	Nombre en cours	Montant	Nombre en cours	Montant
Bons de souscription				
Débentures	–	– \$	1 070 000	272 534 \$
Bons de souscription				
Conversion	36 598	20 506	36 598	20 506
	36 598	20 506 \$	1 106 598	293 040 \$

### c) Régime de Droits des Actionnaires

Le 22 juin 2010, la Société a tenu une assemblée extraordinaire et annuelle des actionnaires (l'« Assemblée »). Lors de l'Assemblée, une majorité des actionnaires a adopté le Régime de Droits des Actionnaires (« RDA »), lequel avait déjà été précédemment approuvé par le Conseil d'Administration de la Société.

Le Conseil d'Administration de la Société a déterminé que la mise en place du RDA était dans le meilleur intérêt des actionnaires de la Société, afin de s'allouer plus de temps pour considérer une éventuelle offre d'achat significative, sans pression supplémentaire ou induite, et ainsi permettre au Conseil d'Administration, le cas échéant, de proposer d'autres alternatives dans le but de maximiser la valeur pour les actionnaires et afin de s'attribuer du temps additionnel afin que des offres concurrentes puissent être soumises. L'émission des droits en vertu du RDA requérait le consentement de la majorité des actionnaires, lequel a été obtenu lors de l'Assemblée.

# NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(non vérifié)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2010 et 2009

---

## 8. Capital-actions et bons de souscription (suite)

### c) Régime de Droits des Actionnaires (suite)

Le RDA permet aux détenteurs d'actions ordinaires d'acheter de la Société, pour chaque action détenue, un nombre d'actions ordinaires correspondant au double du prix du marché à la date où un événement déclencheur se produit, à un prix par action ordinaire équivalent à la moitié du prix du marché à la date d'un tel événement déclencheur. Tel que décrit dans le RDA, un événement déclencheur consiste en l'acquisition par une personne ou un groupe de personnes (l'« Acquéreur ») de 20 % ou plus des actions ordinaires de la Société en circulation par le billet d'une transaction n'étant pas considérée comme une offre d'achat autorisée. Advenant un événement déclencheur, les droits détenus par l'Acquéreur seraient dès lors nuls et nonavenus.

Les droits selon le RDA ne sont pas déclenchés par l'achat d'actions fait en vertu d'une offre d'achat autorisée. Une offre d'achat autorisée doit être ouverte pour au moins 60 jours et proposée à tous les actionnaires sous la forme d'un prospectus d'offre publique d'achat préparé en conformité avec la *Loi sur les valeurs mobilières*. L'offre d'achat autorisée doit également respecter les conditions stipulées dans la convention signée avec Computershare Services Inc., registraire et agent de transfert de la Société, afin de mettre le RDA en place.

Le Conseil d'Administration conserve la discrétion de terminer le régime avant l'expiration de sa durée initiale, soit trois ans, ainsi que la discrétion de suspendre les effets dilutifs advenant un événement déclencheur. Une copie du RDA est disponible sur SEDAR et EDGAR sous les chroniques de la Société.

## 9. Participation sans contrôle

Au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2010, la participation de la Société dans Acasti Pharma a changé comme suit :

- a) Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2010, quelques détenteurs de bons de souscription de série 2 ont exercé leur droit d'acheter de nouvelles actions de catégorie A d'Acasti, résultant en l'émission de 1 746 telles actions par la filiale. Puisque la valeur comptable des actifs nets d'Acasti, après déduction des actions privilégiées de la Société, était négative au moment de cette transaction, la somme de 698 \$, perçue sur exercice, a été constatée comme gain sur dilution, et aucun montant n'a été alloué à la participation sans contrôle.

# NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(non vérifié)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2010 et 2009

## 9. Participation sans contrôle (suite)

b) Le 30 avril 2010, plusieurs détenteurs d'Options d'achat Débentures ont exercé leur droit d'acheter des actions de catégorie A d'Acasti, résultant ainsi au transfert de 1 086 400 actions détenues par Neptune. Puisque la valeur comptable des actifs nets d'Acasti, après déduction des actions privilégiées de la Société, était négative au moment de cette transaction, la somme de 271 600 \$, perçue sur exercice, a été constatée comme gain sur dilution et aucun montant n'a été alloué à la participation sans contrôle.

La répartition de l'actionnariat d'Acasti Pharma entre le capital-actions détenu par la Société et celui détenu par d'autres actionnaires au 31 août 2010 et au 28 février 2010 se détaille comme suit :

	31 août 2010			28 février 2010		
	Société	Autres actionnaires	Total	Société	Autres actionnaires	Total
Actions de catégorie A	27 697 733	19 977 937	47 675 670	28 784 133	18 889 791	47 673 924
Actions de catégorie B	4 950 000	50 000	5 000 000	4 950 000	50 000	5 000 000
Actions de catégorie C	–	260 000	260 000	–	260 000	260 000
	32 647 733	20 287 937	52 935 670	33 734 133	19 199 791	52 933 924
Votes	79 %	21 %	100 %	80 %	20 %	100 %
Participation	58 %	42 %	100 %	60 %	40 %	100 %

# NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(non vérifié)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2010 et 2009

---

## 9. Participation sans contrôle (suite)

Les caractéristiques des catégories d'actions d'Acasti Pharma qui sont émises et en circulation se détaillent comme suit :

- Actions de catégorie A, avec droit de vote (un vote par action), participantes et sans valeur nominale.
- Actions de catégorie B, avec droit de vote (dix votes par action), non participantes, sans valeur nominale et dividende annuel maximal non cumulatif de 5 % sur le montant versé pour lesdites actions. Les actions de catégorie B sont échangeables, au gré du détenteur, en actions de catégorie A, sur une base de 1 pour 1, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Les actions de catégorie B sont rachetables au gré du détenteur à un prix de 0,80 \$ par unité, sous réserve de certaines conditions.
- Actions de catégorie C, sans droit de vote, non participantes, sans valeur nominale et dividende annuel maximal non cumulatif de 5 % sur le montant versé pour lesdites actions. Les actions de catégorie C sont échangeables, au gré du détenteur, en actions de catégorie A, sur une base de 1 pour 1, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Les actions de catégorie C sont rachetables au gré du détenteur à un prix de 0,20 \$ par unité, sous réserve de certaines conditions.

Selon les PCGR canadiens, les pertes d'une filiale au-delà de la valeur comptable de la participation sans contrôle ne peuvent lui être allouées lors de la consolidation. En conséquence, l'ensemble des pertes des filiales a été alloué à la Société durant les périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2010 et 2009.

# NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(non vérifié)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2010 et 2009

## 10. Régime d'intéressement au capital

### a) Régime d'intéressement au capital de la Société

Suite à l'assemblée extraordinaire et annuelle des actionnaires, le régime d'option d'achat d'actions de la Société permet maintenant à la Société d'octroyer un nombre d'option d'achat d'actions ne dépassant pas 15 % du nombre d'actions émises et en circulation à la date de l'Assemblée. À la date de l'Assemblée, il y avait 40 172 744 actions ordinaires de la Société émises et en circulation.

Les tableaux ci-dessous résument les informations relatives aux options sur actions en circulation :

	Période de six mois terminée le 31 août 2010		Période de six mois terminée le 31 août 2009	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours au début de la période	2 920 250	1,63 \$	3 669 750	1,57 \$
Attribuées	1 065 000	1,57	80 000	1,64
Exercées	(870 000)	0,25	(11 125)	0,61
Échues	(23 625)	2,50	(194 500)	2,57
Options en cours à la fin de la période	3 091 625	1,99	3 544 125	1,52 \$
Options pouvant être exercées à la fin de la période	1 947 875	2,21	3 056 125	1,36 \$

# NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(non vérifié)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2010 et 2009

## 10. Régime d'intéressement au capital (suite)

### a) Régime d'intéressement au capital de la Société (suite)

La juste valeur des options octroyées a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours des périodes :

	Période de six mois terminée le 31 août 2010	Période de six mois terminée le 31 août 2010	Période de six mois terminée le 31 août 2009
	Non-salariés	Salariés	Salariés
Dividende	–	–	–
Taux d'intérêt sans risque	1,48 %	1,80 %	1,33 %
Durée estimative	2,5 ans	2,5 ans	2,5 ans
Volatilité prévue	81 %	86 %	96 %

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées à des salariés au cours de la période est de 0,65 \$ (0,66 \$ en 2009). La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées à des non-salariés au cours de la période est de 0,60 \$ (aucune option n'a été octroyée à des non-salariés en 2009).

# NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(non vérifié)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2010 et 2009

## 10. Régime d'intéressement au capital (suite)

### b) Régime d'intéressement au capital de la filiale Acasti Pharma

Le tableau ci-dessous résume les informations relatives aux options d'achat d'actions en circulation :

	Période de six mois terminée le 31 août 2010		Période de six mois terminée le 31 août 2009	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours au début de la période	850 000	0,25 \$	850 000	0,25 \$
Attribuées	–	–	25 000	0,25
Options en cours à la fin de la période	850 000	0,25	875 000	0,25
Options pouvant être exercées à la fin de la période	388 750	0,25 \$	340 000	0,25 \$



# NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(non vérifié)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2010 et 2009

## 10. Régime d'intéressement au capital (suite)

### c) Autre régime d'intéressement au capital

Le tableau ci-dessous résume les informations relatives aux bons de souscription d'Acasti en cours qui ont été accordés comme intéressement au capital :

	Période de six mois terminée le 31 août 2010		Période de six mois terminée le 31 août 2009	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
Bons de souscription en cours au début de la période	4 695 000	0,25 \$	4 695 000	0,25 \$
Attribués	695 000	0,49	–	–
Bons de souscription en cours à la fin de la période	5 390 000	0,30	4 695 000	0,25
Bons de souscription pouvant être exercés à la fin de la période	4 554 250	0,26 \$	2 116 250	0,25 \$

En plus des bons de souscription attribués, Neptune a également accordé 650 000 bons de souscription au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2010. Comme ces bons de souscription sont soumis à l'approbation des actionnaires, aucune dépense de rémunération n'a été comptabilisée à leur sujet.

# NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(non vérifié)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2010 et 2009

---

## 10. Régime d'intéressement au capital (suite)

### c) Autre régime d'intéressement au capital (suite)

La juste valeur des bons de souscription a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les bons de souscription octroyés au cours de la période :

---

	Période de six mois terminée le 31 août 2010
Dividende	–
Taux d'intérêt sans risque	1,89 %
Durée estimative	2,4 ans
Volatilité prévue	75 %

---

La juste valeur pondérée des bons de souscription octroyés à des salariés au cours de la période est de 0,23 \$. Aucun bon de souscription n'a été octroyé à des non-salariés.

# NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(non vérifié)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2010 et 2009

## 10. Régime d'intéressement au capital (suite)

### c) Autre régime d'intéressement au capital (suite)

Le tableau ci-dessous résume les informations relatives aux bons de souscription de NeuroBioPharm en cours qui ont été accordés comme intéressement au capital.

	Période de six mois terminée le 31 août 2010		Période de six mois terminée le 31 août 2009	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
Bons de souscription en cours au début de la période	1 025 000	0,10 \$	1 025 000	0,10 \$
Attribués	225 000	0,15	–	–
Bons de souscription en cours à la fin de la période	1 250 000	0,11	1 025 000	0,10
Bons de souscription pouvant être exercés à la fin de la période	137 500	0,10 \$	–	– \$

# NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(non vérifié)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2010 et 2009

---

## 10. Régime d'intéressement au capital (suite)

### c) Autre régime d'intéressement au capital (suite)

La juste valeur des bons de souscription a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les bons de souscription octroyés au cours de la période :

---

	Période de six mois terminée le 31 août 2010
Dividende	–
Taux d'intérêt sans risque	1,61 %
Durée estimative	3 ans
Volatilité prévue	75 %

---

Comme le prix d'exercice des bons de souscriptions attribués est supérieur à la juste valeur estimative des actions de NeuroBioPharm, la juste valeur pondérée des bons de souscription octroyés à des salariés au cours de la période est nominale. Aucun bon de souscription n'a été octroyé à des non-salariés.

# NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(non vérifié)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2010 et 2009

## 11. Informations sectorielles

La Société compte trois secteurs d'activité isolables structurés par entités juridiques : le premier secteur produit et commercialise des produits nutraceutiques (Neptune), le second développe et commercialise des applications médicales et pharmaceutiques pour les maladies cardiovasculaires (Acasti Pharma) et le troisième développe et commercialise des applications médicales et pharmaceutiques pour les maladies neuro-dégénératives ou neurologiques (NeuroBioPharm).

Les tableaux suivants présentent l'information par secteur :

	Période de six mois terminée le 31 août 2009				
	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Neurologique	Ajustement	Total
Ventes et contrats de recherche	4 109 095 \$	– \$	26 681 \$	(21 450) \$	4 114 326 \$
Coût des ventes et charges d'exploitation (excluant l'amortissement et la rémunération à base d'actions)	(2 741 930)	(158 892)	(42 107)	21 450	(2 921 479)
Frais de recherche et de développement	(165 473)	(297 738)	(3 442)	–	(466 653)
Frais financiers	(110 635)	(167)	–	–	(110 802)
Amortissement	(253 967)	(2 783)	–	–	(256 750)
Rémunération à base d'actions	(154 286)	(31 343)	(8 673)	–	(194 302)
Revenus d'intérêts	5 160	52	299	–	5 511
Gain (perte) de change	106 600	(2 114)	–	–	104 486
<b>Bénéfice net (perte nette) et bénéfice net (perte nette) étendu(e)</b>	<b>794 564 \$</b>	<b>(492 985) \$</b>	<b>(27 242) \$</b>	<b>– \$</b>	<b>274 337 \$</b>
Trésorerie	651 839 \$	7 643 \$	62 620 \$	– \$	722 102 \$
Placements à court terme	1 003 078	–	–	–	1 003 078
Actif total	18 871 599	567 817	221 581	–	19 660 997
Acquisition d'immobilisations et actifs incorporels	253 265 \$	10 000 \$	– \$	– \$	263 265 \$

# NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(non vérifié)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2010 et 2009

## 11. Informations sectorielles (suite)

Les tableaux suivants présentent l'information par secteur (suite):

	Période de six mois terminée le 31 août 2009				
	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Neurologique	Ajustement	Total
Ventes et contrats de recherche	8 266 298 \$	– \$	43 520 \$	(33 980) \$	8 275 838 \$
Coût des ventes et charges d'exploitation (excluant l'amortissement et la rémunération à base d'actions)	(5 587 403)	(266 497)	(73 058)	33 980	(5 892 978)
Frais de recherche et de développement	(383 657)	(544 498)	(58 596)	–	(986 751)
Frais financiers	(225 623)	(316)	–	–	(225 939)
Amortissement	(452 623)	(5 210)	–	–	(457 833)
Rémunération à base d'actions	(269 031)	(31 343)	(8 673)	–	(309 047)
Revenus d'intérêts	8 049	3 866	299	–	12 214
Gain (perte) de change	64 770	(1 838)	–	–	62 932
Gain sur dilution	271 600	–	–	698	272 298
<b>Bénéfice net (perte nette) et bénéfice net (perte nette) étendu(e)</b>	<b>1 692 380 \$</b>	<b>(845 836) \$</b>	<b>(96 508) \$</b>	<b>698 \$</b>	<b>750 734 \$</b>
Trésorerie	651 839 \$	7 643 \$	62 620 \$	– \$	722 102 \$
Placements à court terme	1 003 078	–	–	–	1 003 078
Actif total	18 871 599	567 817	221 581	–	19 660 997
Acquisition d'immobilisations et actifs incorporels	458 264 \$	10 000 \$	– \$	– \$	468 264 \$

# NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(non vérifié)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2010 et 2009

## 11. Informations sectorielles (suite)

Les tableaux suivants présentent l'information par secteur (suite):

	Période de six mois terminée le 31 août 2009			
	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Neurologique	Total
Ventes et contrats de recherche	4 210 782 \$	– \$	37 535 \$	4 248 317 \$
Coût des ventes et charges d'exploitation (excluant l'amortissement et la rémunération à base d'actions)	(4 527 350)	(173 499)	(41 740)	(4 742 589)
Frais de recherche et de développement	(662 203)	(605 782)	(188 117)	(1 456 102)
Frais financiers	(367 539)	(264)	–	(367 803)
Amortissement	(344 437)	(3 252)	–	(347 689)
Rémunération à base d'actions	(255 545)	–	–	(255 545)
Revenus d'intérêts	17 890	15 170	–	33 060
Perte de change	(625 336)	(4 992)	–	(630 328)
<b>Perte nette et perte nette étendue</b>	<b>(2 553 738) \$</b>	<b>(772 619) \$</b>	<b>(192 322) \$</b>	<b>(3 518 679) \$</b>
Trésorerie	699 035 \$	206 356 \$	– \$	905 391 \$
Dépôts à terme	1 314 488	1 033 389	–	2 347 877
Actif total	15 579 532	1 576 562	30 144	17 186 238
Acquisition d'immobilisations et actifs incorporels	3 132 384 \$	– \$	– \$	3 132 384 \$

## 12. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation des états financiers adoptée pour la période en cours.

## 13. Événement postérieur à la date du bilan

Le 13 octobre 2010, la Compagnie a conclu une entente de financement par voie de placement privé sans courtier, à la hauteur de 2 646 500 \$, par l'émission d'actions ordinaires à 1,85 \$ par action. Des intermédiaires pourront recevoir une commission en argent correspondant à 5 % du montant souscrit (100 875 \$) de même qu'un total de 54 527 options en rapport au montant de 2 017 500 \$ reçu par des investisseurs institutionnels. Chaque option permet à son détenteur d'acheter une action ordinaire à 2,50 \$ pour une période d'un an suite à leur émission. D'autres intermédiaires pourront recevoir une commission en argent correspondant à 4 % (25 160 \$) du montant souscrit (629 000 \$) par des investisseurs non institutionnels. La conclusion du placement privé et le paiement des commissions aux intermédiaires sont sujets à l'approbation de la Bourse de croissance TSX.